

Service Pénitentiaire

5976

Prison de Ruhengeri

Nom : SIBOMANA

Origine : nyarusange

Chefferie : Idiza

Territoire : Munira ru

Profession : haus

N° du R.E. : 5976

Formule dactyloscopique : _____

Arrêté le : 22/12/52

Condamné le : 22/12/52 à $\left\{ \begin{array}{l} 4 \text{ ans de S.P.P.} \\ 200 \text{ fr Am ou } 5 \text{ ans de S.P.S} \\ 21 \text{ mois ou } 5 \text{ ans de C.P.E} \end{array} \right.$

1/4 de peine : _____

Sorti le : _____

Transféré le : _____

Rapatrié le : _____

Expulsé le : _____

Décédé le : _____

LE GARDIEN,



REQUISITION

A FIN D'EMPRISONNEMENT

TRIBUNAL de Police de Dubouge

Reg. du M.P. N° 5976

Reg. du rôle. N° 192/1952

L'officier du Ministère Public près le Tribunal de Police de Dubouge

En vertu de l'article 82 de l'ordonnance-loi du 30 août 1924 et des articles 143 et 146 du décret du 11 juillet 1923;

Requiert Monsieur le Gardien de la prison à Dubouge
 de recevoir et emprisonner le nommé SIBOMANA fils de Namachebija
et de Staezobizigé, originaire du territoire de Gaiza
à Gaiza, au territoire de Gaiza
 condamné par jugement du Tribunal de Police de Dubouge
 en date du 22/12/52 1952 devenu irrévocable le 1952
 à l'issue de S.P.P. 207 fs Amon 5 ps de S.P.B. 21 fs F. Tou 3 ps de S.P.
 du chef de non paiement de l'I.T.C

Dubouge, le 22/12/ 1952

L'Officier du ministère Public,

